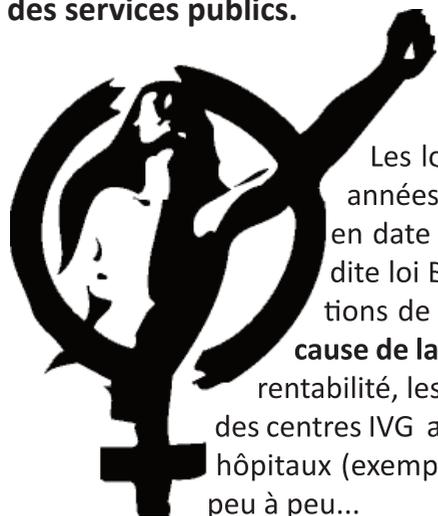


# AVORTEMENT, CONTRACEPTION LIBRES ET GRATUITS !

35 ans après la loi Weil, la liberté d'avorter est loin d'être acquise et même si l'Interruption Volontaire de Grossesse est légale, ce droit est encore menacé aujourd'hui par une politique de retour à l'ordre moral et de casse des services publics.



**Contre la privatisation de la santé au  
détriment des droits des femmes !**

Les lois anti-sociales promulguées ces 10 dernières années en matière de santé publique (dont la dernière en date est la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire, dite loi Bachelot, votée durant l'été 2009) et les réductions de personnels ont entraîné une **grave remise en cause de la liberté d'avorter**. En effet, pour des raisons de rentabilité, les centres hospitaliers de proximité comprenant des centres IVG ainsi que les services pratiquant les IVG dans les hôpitaux (exemple de l'hôpital Tenon dans le 20ème) ferment peu à peu...

De plus, le système de "**tarification à l'activité**", nouveau système de financement de l'hôpital public qui vise à "responsabiliser les acteurs de santé", pousse les hôpitaux à réduire le nombre d'interventions chirurgicales non rentables, telle que l'IVG.

Les menaces contre le droit à l'IVG ne sont donc pas juste le fait de groupes fondamentalistes et les **politiques libérales qui attaquent le système de santé aggravent les discriminations envers les femmes des classes populaires, qui n'ont pas les moyens d'aller dans des cliniques privées.**

**MERCREDI 12 JANVIER A 17H**

**Venez débattre avec une militante du collectif de défense du centre  
IVG de l'Hôpital Tenon, un-e militant-e de Sud Santé**

**Sociaux et un-e représentant-e du Planning Familial**

**RDV au 96, bd Raspail**

**Solidaires**  
**Sud**  
**étudiant**

# Pour l'émancipation des femmes et contre l'ordre moral !

**Cependant, ces politiques de privatisation représentent aussi une menace pour le droit de toutes les femmes.** En effet elles sont soutenues par des discours réactionnaires prônant le retour à l'ordre moral : aujourd'hui encore les femmes avortées sont culpabilisées par une partie des personnels de santé et l'IVG n'est que "tolérée". De plus, on assiste à une volonté politique de renvoyer les femmes au foyer (avec la réforme des retraites par exemple). Ce retour à la "valeur famille", soutenue par les intégristes religieux, nuit à l'émancipation de toutes les femmes. C'est ainsi sous les pressions des religieux que, depuis 2008, un fœtus né sans vie et n'ayant pas atteint le seuil de viabilité de 22 semaines peut être déclaré à l'Etat Civil.

Derrière le discours des "anti-avortement", se cache le refus d'accepter les sexualités de femmes libérées des impératifs de reproduction ainsi que le refus de voir les femmes émancipées

des carcans discriminants de la famille. Ces attaques concernent les femmes du monde entier : chaque année 200 000 femmes meurent des suites d'un avortement clandestin et dans quatre pays de l'Union Européenne l'IVG est illégale.

**Le 23 janvier prochain se déroulera à Paris, une « Marche pour la Vie »,** c'est-à-dire une manifestation des opposants au droit à l'avortement, proches des mouvements religieux et d'extrême droite mais, d'ici là, afin de réaffirmer notre combat pour le droit à l'avortement et à la contraception, pour la liberté des femmes à disposer de leurs corps, **venez nombreux-ses au débat que nous organisons avec des militant-e-s du Collectif pour la défense du centre IVG de Tenon, de Sud Santé-Sociaux et du Planning Familial.**

**MERCREDI 12 JANVIER A 17H  
RDV AU 96, BD RASPAIL**

**Solidaires**  
**Sud**  
**étudiant**

